



Ville de Nantes

N. Réf. : C/C G/I

Objet : Intervention intersyndicale du CT du 21/11/2016

Le dossier département prévention et solidarité est un dossier de taille autant par le nombre d'agents concernés (695) que le nombre de pages (35 pages de dossier),

Ce dossier aurait nécessité un réel dialogue social en amont.

La réalité est bien différente :

Comité de suivi le 7 novembre dont la date a été repoussée et/ou modifiée + de 6 fois , powerpoint de **67 pages** reçu le vendredi soir pour le lundi, dossier C.T de 35 pages reçu par mail 1 heure avant le comité de suivi, une réunion syndicale sur la suppression du service RSA provoquée suite à une intersyndicale avec une menace de quitter la réunion comité de suivi. Réunion organisée plus d'un mois après l'annonce aux agents et une semaine avant le C.T!

Les exemples sont nombreux sur l'absence de réel dialogue social sur ce dossier pourtant très important !

En ce sens, nous vous rappelons aussi que les mandatés CHSCT ont voté contre ce dossier à l'unanimité. Ils ont du se prononcer deux jours après le comité de suivi sans avoir pu , de fait, consulter les agents !

Sur le fond du dossier, de nombreuses remontées montrent la nécessité d'une réelle consultation des agents par exemple :

- service RSA supprimé avec environ 25 postes qui ne seront donc pas pourvus au 1er janvier 2017 dans le département prévention et solidarité
- externalisation des agents de ménage du CCAS
- 1300 usagers au RSA en grande précarité (majoritairement des personnessans domicile fixe

et réfugié politique) renvoyé à **moyen constant vers le cd44** malgré une action sociale départementale déjà en grande difficulté.

Les exemples similaires sont tellement nombreux qu'ils ne peuvent être tous évoqués dans cette déclaration alors que les organisations syndicales commencent à peine à avoir les remontées des agents concernés.

Certains agents viennent tout juste d'apprendre qu'ils seront impactés par cette réorganisation.

Aussi, les élus C.T des organisations syndicales CGT, CFDT, F.O, UNSA et CFTC demandent que le dossier Département Prévention et Solidarités soit à minima reporté au C.T du mois de janvier 2017, afin de consulter réellement les agents et avoir eu des écrits sur les engagements pris oralement lors des réunions passées et à venir. C'est uniquement par un réel dialogue social que les élus pourront se prononcer sur ce dossier. A défaut, les élus seront dans l'obligation de voter contre ce dossier.

Les élus CGT , CGT, FO , CFTC, UNSA du comité technique de la ville de NANTES